

## RESISTANCE A L'ABRASION SUPERFICIELLE PEI



La résistance à l'abrasion est la capacité de la surface de l'émail (Grès Cérame Emailé) de résister à l'action de l'usure. D'après la norme ISO 10545-7, les carreaux sont classés en fonction de leur emploi et domaine d'application, en cinq classes:

PEI 1: Produits destinés à des environnements caractérisés par un très faible passage et ne contenant pas de résidus abrasifs: ex. salles de bain, chambres à coucher.

PEI 2: Produits destinés à des environnements caractérisés par un passage moyen et un niveau d'abrasion moyen-bas: ex. bureaux, salles de séjour.

PEI 3: Produits destinés à des environnements caractérisés par un passage moyen-fort et un niveau d'abrasion moyen: ex. entrées, cuisines de maisons individuelles.

PEI 4: Produits destinés à des environnements caractérisés par un passage intense: ex. restaurants, bureaux, magasins, administrations (à l'exception des sols situés sous des caisses et comptoirs de structures commerciales ainsi que de rampes d'accès obligatoire étroites).

PEI 5: Produits destinés à des environnements caractérisés par un passage particulièrement intense.

## RÉSISTANCE A LA GLISSANCE - pieds nus



La norme ABC qualifie l'adhérence du carrelage pour pieds nus (important pour une pièce d'eau) :

- A : adhérence moyenne
- B : adhérence élevée
- C : forte adhérence



## RÉSISTANCE A LA GLISSANCE - pieds chaussés

La norme R qualifie l'adhérence du carrelage pour pieds chaussés (important pour un sol extérieur) :

- R9 : adhérence normale
- R10 : bonne adhérence
- R 11 : très bonne adhérence
- R12 et R13 : excellente adhérence

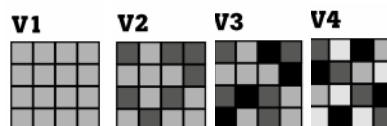
## CARRELAGE DE SOL



## CARRELAGE DE MURS



## VARIATION DES NUANCES DE LA COULEUR



Deuxièmement, une céramique est classée de V1 à V5. Une céramique V1 signifie que dans votre lot, toutes les céramiques seront identiques. Plus la céramique se rapproche de V5, plus elle sera variée.

## RÉSISTANCE AU GEL

